

Quelles sont les conséquences du progrès technique sur l'emploi ?

Document 1

Les synergies qui se sont développées entre, principalement, les microprocesseurs, la technologie du laser et des fibres optiques et les communications par satellite ont considérablement augmenté le rendement potentiel des nouveaux investissements en télécommunications, et plus largement, des nouveaux investissements qui contiennent ou utilisent ces nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Les dernières innovations en NTIC ont commencé à modifier la manière dont on travaille et crée de la valeur, souvent dans une proportion inimaginable il y a cinq ans. Les entreprises ont ainsi pu substituer de manière beaucoup plus productive qu'il y a dix ou vingt ans le capital au travail.

Communication d'Alan Greenspan, président de la Banque centrale américaine. 6 mai 1999.

Document 2

Croissance annuelle moyenne du PIB, de l'emploi et de la productivité par tête en France

	1971-1980	1981-1990	1991-2000
PIB	3,3	2,4	1,8
Productivité par tête	2,8	2,1	1,4
Emploi	0,5	0,3	0,4

Source : OFCE, *L'économie française*, coll. Repères, La Découverte, 2001.

⚡ Notez que : **PIB – productivité/tête = emploi**

Si la productivité par tête s'accroît moins vite que le PIB, il y a création d'emplois ; si la productivité par tête s'accroît plus vite que le PIB il y a diminution de l'emploi.

Document 3

Quelles que soient les répercussions du progrès technique sur le marché, il y a toujours un bénéficiaire du progrès, c'est-à-dire une personne (ou plusieurs) dont le revenu augmente. Le plus souvent c'est l'employeur lui-même, puisqu'il a pris sa décision dans ce but, mais il peut y avoir d'autres bénéficiaires :

- les salariés restés dans l'entreprise, soit que l'employeur tienne une promesse antérieure, soit qu'il veuille rendre son opération plus acceptable au personnel ;

- l'État, si, en cette occasion, ou simplement vers la même époque, la fiscalité est augmentée ;

- les consommateurs, si l'employeur baisse ses prix, soit sous la pression de la concurrence, soit dans le désir d'étendre son marché si les consommateurs ne maintiennent pas leur dépense dans cette branche.

Alfred Sauvy, *La machine et le chômage*, Dunod, 1980.

Document 4

La phase actuelle de la tertiarisation manifeste le développement d'emplois tertiaires marchands de haute qualification. Cette mutation résulte elle-même de la combinaison de deux facteurs, l'un tenant de l'offre d'emplois, l'autre à la montée du niveau de qualification des demandeurs d'emplois. L'offre d'emplois dans nos économies développées témoigne de l'accroissement de fait dans chaque secteur de la part des tâches faisant appel à des capacités cognitives* reconnues ou à des capacités d'organisation et de

commandement au détriment des tâches manuelles routinières. Cette évolution diffère selon les secteurs. Elle est marquée dans le secteur industriel. Dans le secteur des services, l'ampleur de cette évolution vers plus de personnel qualifié apparaît nettement différenciée, si l'on distingue entre activités de services aux entreprises, celles où la demande de travail qualifié est par définition forte (services complexes) et celles effectuant des tâches périphériques des entreprises, qui requièrent surtout du travail faiblement qualifié.

Pascal Petit, *Les aléas de la croissance dans une économie fondée sur le savoir*, Revue d'économie industrielle n°88, 2è trimestre 1999.

Document 5

Evolution de la structure population active en France entre 1962 et 2002

	1962	2002	Evolution des effectifs de 1962 à 2002
Agriculteurs exploitants	15,4 %	2,4 %	- 79 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	10,5 %	5,6 %	- 29 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,5 %	13,9 %	+ 310 %
Professions intermédiaires	10,7 %	20,7 %	+ 157 %
Employés	17,9 %	29,8 %	+ 122 %
Ouvriers	37,8 %	26,6 %	- 7 %
Chômeurs n'ayant jamais travaillé et militaires du contingent*	3,2 %	0,9 %	- 62 %
Population active totale (en milliers)	19 791	26 281	+ 33 %

Source : I.N.S.E.E.

* Jeunes hommes faisant leur service militaire.

Document 6

L'évolution des qualifications chez les salariés en France (en milliers)

	1982	2001
Salariés qualifiés*	13 113	16 080
Salariés non qualifiés	5 057	5 072
dont employés	1 995	2 826
dont ouvriers	3 062	2 246
Total	18 110	21 152

Source : *Enquêtes emplois*, I.N.S.E.E.

* Cadres, professions intermédiaires, employés et ouvriers qualifiés.

Nom :

Votre plan détaillé (titres et arguments) :

I)

1.1)

1.2)

II)

2.1)

2.2)

1 à 3 idées / arguments qui permettent de répondre au sujet. (n°...) Pensez à numéroter vos idées	Citation (« . ») ou exemple ou données chiffrées utilisable dans la dissertation.
Doc 1	
Doc 2	
Doc 3	
Doc 4	
Doc 5	
Doc 6	
Connaissances de cours (vocabulaire, théories et mécanismes précis)	